

Poser la question de la démographie en Afrique de l'Ouest

Jean-Pierre Guengant (jean-pierre.guengant@ird.fr) et Liora Stührenberg (liora.stuhsrenberg@inter-reseaux.org)

ENJEUX CRUCIAUX pour le développement et la sécurité alimentaire de l'Afrique de l'Ouest, les questions de population sont pourtant encore insuffisamment intégrées dans les politiques publiques des États. Accélérer la transition démographique et la maîtrise de la fécondité devrait constituer l'une des priorités majeures des pays.

► Jean-Pierre Guengant est directeur de recherche émérite de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) de l'Unité mixte de recherche « Développement et sociétés » (IRD/Université Paris I Panthéon-Sorbonne). Il a été représentant de l'IRD au Niger, au Burkina Faso, au Bénin et en Côte d'Ivoire. Il est l'auteur de nombreux travaux sur la démographie africaine.

► Liora Stührenberg est chargée de mission, animatrice réseau au sein d'Inter-réseaux Développement rural. Elle a une formation en relations internationales et économie du développement.

► Cet article a été rédigé à partir de plusieurs documents :

- « L'Afrique au grand tournant démographique », JP Guengant et G. Courcoux, *Actualité scientifique* n°369, mars 2011 ;
- « Comment bénéficier du dividende démographique ? », JP Guengant et Y. Kamara, Collection *À Savoir*, AFD, septembre 2011 ;
- « L'Afrique subsaharienne dans la démographie mondiale », JP Guengant et J. F. May, *Études* n°4154, octobre 2011

Les perspectives de la région nécessitent de poser la question de la démographie. L'Afrique de l'Ouest est l'une des dernières régions du monde à ne pas avoir achevé sa transition démographique. Si la première phase de cette transition (baisse de la mortalité) est bien avancée, la seconde (baisse de la fécondité) n'en est globalement qu'à ses débuts et reste très lente. Avec en moyenne plus de 5 enfants par femme, la plupart des pays de la région font partie de la vingtaine de pays qui ont les niveaux de fécondité les plus élevés du monde. La population augmente ainsi au rythme rapide de 2,7 % par an, dans une région où l'augmentation des densités de population conduit à une dégradation des ressources et des conflits liés à l'usage de ces ressources.

Longtemps — et encore souvent — considérée comme un atout, cette forte croissance démographique pose plusieurs questions cruciales. Les États pourront-ils répondre aux besoins essentiels de leurs populations, notamment en santé et en éducation ? Les 100 millions de jeunes qui arriveront sur le marché du travail entre 2013 et 2030 trouveront-ils un emploi leur assurant des revenus décents ? Les systèmes agraires pourront-ils offrir des conditions de vie et de revenus permettant la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations ?

Les réponses à ces questions ne sont pas simples. La croyance selon laquelle la croissance et la taille de la population sont des facteurs de prospérité reste répandue en Afrique de l'Ouest, même si les travaux réalisés ces 15 dernières années sur la question prouvent le contraire. Une de ces études¹, qui a porté sur 103 pays, a montré qu'aucun pays ne s'est développé sans une baisse parallèle de la fécondité.

La situation de l'Afrique de l'Ouest le confirme : malgré la croissance importante du PIB observée ces dernières années, la région n'a pas connu le développement économique et social espéré. Au Sahel, le PIB par tête a peu augmenté, voire a décliné. La croissance économique a par ailleurs été absorbée par le coût des investissements sociaux (éducation et santé), qu'on appelle d'ailleurs des « investissements démographiques ». Alors que ces investissements ont été considérables depuis une cinquantaine d'années, les pays et les budgets ont passé leur temps à courir

1. Berlin Institute for Population and Development, 2011 — « Africa's Demographic Challenges: How a young population can make development possible », Lilli Sippel, Tanja Kiziak, Franziska Woellert, Reiner Klingholz, septembre 2011 www.berlin-institut.org/fileadmin/user_upload/Afrika/Africas_demographic_challenges.pdf

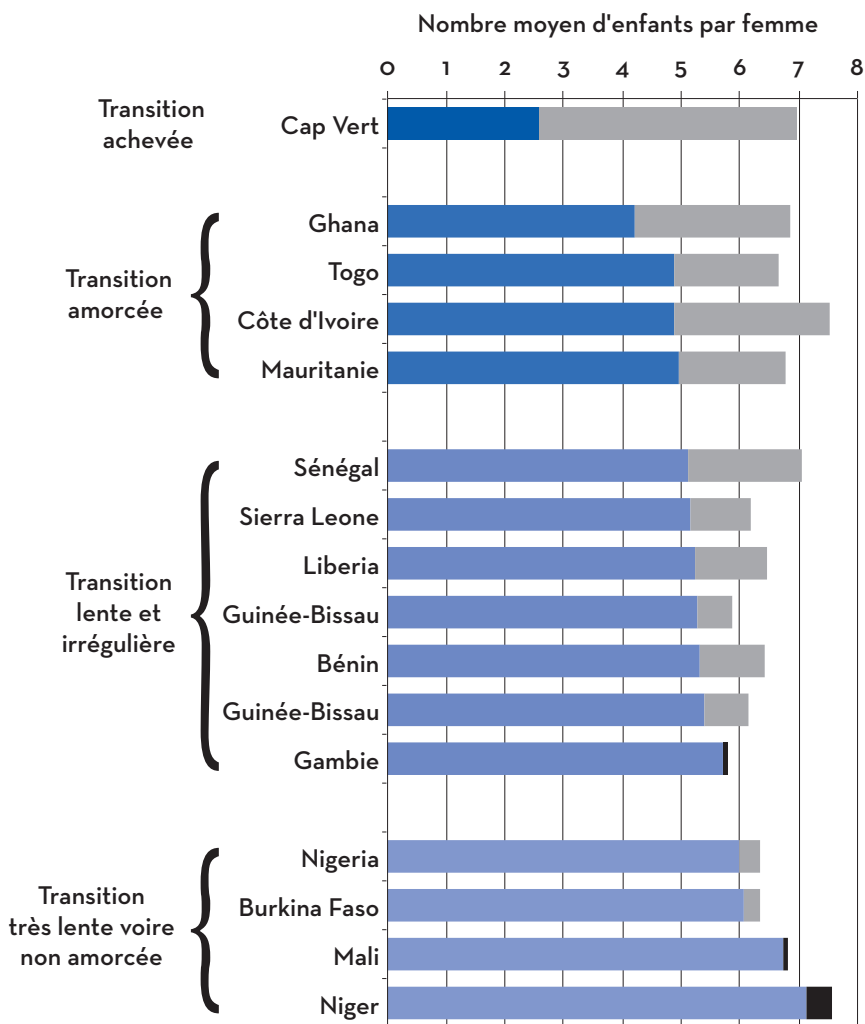
derrière la démographie, que ce soit en termes quantitatifs (alimentation, équipements, personnels) ou qualitatifs (qualité des soins, des enseignements, etc.). Certes, la jeunesse peut contribuer au dynamisme économique des pays, mais encore faut-il qu'elle soit formée, en bonne santé et qu'elle puisse accéder à des emplois offrant des revenus décents.

Le futur démographique de l'Afrique de l'Ouest n'est pas écrit. Contrairement à une autre idée reçue, le futur démographique de l'Afrique de l'Ouest n'est pas écrit. L'expérience des pays émergents l'a prouvé : il est possible d'agir sur l'évolution démographique.

Une diminution rapide de la fécondité permettrait une diminution relative du nombre de personnes à charge (enfants et personnes âgées) par actif potentiel âgé de 15 à 64 ans. Cette évolution permettrait aux actifs de diminuer les dépenses pour leurs enfants et de consacrer une part plus importante de leurs revenus à l'épargne et aux investissements productifs : cette fenêtre d'opportunité a été caractérisée par le terme de « dividende démographique ». Cependant on ne peut en bénéficier que sous certaines conditions : amélioration du capital humain, capacité des pays à créer un nombre suffisant d'emplois et à accroître la productivité du travail et ainsi les salaires, et capacité à épargner et investir.

Entre 1970 et 2000, la plupart des régions en développement ont bénéficié de cette fenêtre d'opportunité. La baisse rapide de la fécondité qui a permis cette évolution n'a pas été la simple conséquence de la croissance économique ; elle est le résultat de politiques visant simultanément à maîtriser la croissance démographique, à augmenter les niveaux d'éducation et de santé des populations et à diversifier les économies. Les politiques de population ont cherché à légitimer la planification familiale dans des contextes qui n'y étaient pas *a priori* favorables. Elles ont aussi contribué à la mise en place de services en santé de la reproduction en quantité suffisante, accessibles et de qualité. La transformation des pays en développement en pays émergents doit donc autant aux politiques économiques et sociales (en éducation et en santé) qu'aux politiques de population. En outre, la rapidité des transitions démographiques qui y ont été observées doit autant, sinon plus, aux politiques de population qu'aux progrès économiques et sociaux.

Enjeux de population : une prise en compte récente et encore incomplète. En Afrique de l'Ouest, tous les pays de la sous-région, excepté le Ghana qui a adopté en 1969 une Déclaration de politique de



Nombre moyen d'enfants par femme en Afrique de l'Ouest pour la période 2005-10, par type de transition de la fécondité

Les parties plus claires correspondent au nombre moyen d'enfants par femme en 1960-65. En Gambie, au Mali et au Niger, la fécondité est plus élevée en 2005-10. Sources : Guengant J-P et May J. : *Africa 2050, African Demography*, Washington DC, Centennial Group for Emerging Market Forum 2013).

population, ont longtemps considéré l'évolution de leur population et leurs niveaux de fécondité comme satisfaisants.

Ce n'est qu'au cours des années 1990 et 2000 que les pays de la région adoptèrent des politiques de population, des plans et programmes de santé, et de santé de la reproduction, ainsi que des stratégies et feuilles de route en référence aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Mais ces initiatives n'ont pas permis de maîtriser la forte croissance de la population.

Les résultats mitigés obtenus s'expliquent à la fois par la faiblesse des moyens politiques, financiers et humains octroyés à ce domaine, par le manque de données, frein à la formulation de diagnostics objectifs, et par l'élaboration de politiques trop vagues, ne priorisant pas suffisamment les interventions de maîtrise de la fécondité. Certes le Niger a adopté en 2007 une déclaration de politique avec des objectifs centrés sur l'augmentation de l'utilisation de la contraception, les droits reproductifs² et la maîtrise de la fécondité, mais l'engagement politique et programmatique fort

2. Les droits reproductifs sont des droits inaliénables, garantissant à tous l'accès aux services de santé reproductive. Ils incluent aussi le droit de prendre les décisions reproductives (sur le nombre ou l'espacement des naissances notamment).

qui aurait dû suivre n'a pas été suffisant.

Les pays et leurs partenaires ont concentré leurs efforts sur les défis les plus immédiats pour la population (prévention des grossesses à risques, droits reproductifs et accès à des services de planification familiale et de la promotion de l'utilisation de la contraception), au détriment d'une vision à moyen et long terme de l'impact d'une croissance rapide de la population.

Enfin, il faut noter que tout ce qui touche au domaine de la fécondité est encore souvent l'objet de passions et de polémiques, car la fécondité reste un enjeu de pouvoir entre genre et générations (souvent au travers de l'instrumentalisation des traditions).

Accélérer la baisse de la fécondité par un usage accru de la contraception.

Accélérer la maîtrise de la fécondité est l'une des conditions indispensables pour bénéficier du dividende démographique, mais nécessite de lever nombre d'obstacles. Un des plus importants est la faiblesse de l'utilisation de la contraception moderne, qui ne concerne que 5 à 25 % des femmes (un niveau parmi les plus faibles au monde). Pourtant, 20 % à 30 % des femmes dans les pays de la région ont exprimé des besoins en contraception non satisfaits. Il existe ainsi une marge de diffusion importante pour les méthodes contraceptives. Ceci ne se fera pas tout seul car le « développement n'est pas le meilleur contraceptif » comme l'affirment encore certains. Le meilleur contraceptif est celui qui est accepté, efficace, disponible, accessible, comme le prouve l'expérience dans la plupart des pays émergents.

L'engagement programmatique et financier des gouvernements, des sociétés civiles et des partenaires du développement est indispensable dans chaque pays. Ceux-ci pourraient notamment s'engager à réduire de moitié, d'ici à 2030, les besoins non satisfaits en planification familiale ou, ce qui revient plus ou moins au même, d'augmenter de 1,5 point de pourcentage par an l'utilisation de la contraception. La mise en œuvre de cet engagement nécessiterait, selon les pays, des moyens 3 à 5 fois supérieurs à ceux actuellement affectés à la planification familiale³. Mais ces coûts doivent être appréciés en fonction « des moins à dépenser » que les investissements en planification familiale rendraient possibles, c'est-à-dire des économies potentielles (pour l'éducation, les vaccinations, l'approvisionnement en eau, la santé maternelle et la lutte contre le paludisme) 3 fois plus importantes en moyenne.

Au-delà de cet aspect « coût-bénéfice », les enjeux associés à l'augmentation de la prévalence contraceptive sont considérables, en termes d'évolution du nombre de naissances, des taux d'accroissement de la population, des charges pesant sur les personnes actives et aussi de la liberté accordée aux femmes. Et donc en termes de développement économique et social et de sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. ■

3. Pour les 12 pays analysés dans l'étude « Comment bénéficier du dividende démographique ? ».